



Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du travail se réunissent pour discuter des emplois et de l'avenir économique

OTTAWA (ONTARIO), le 22 février 2010 — Aujourd'hui, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du travail se sont réunis pour s'entretenir de la situation économique du Canada, de l'évolution du milieu de travail moderne et des mesures à prendre pour soutenir les entreprises et les travailleurs canadiens. La ministre du Travail du Canada, l'honorable Lisa Raitt, a animé la réunion annuelle et présidé les tables rondes.

« Le Canada dispose de l'une des mains-d'œuvre les plus talentueuses et les plus dynamiques au monde; nous avons discuté aujourd'hui des manières dont nous pouvons veiller à ce que les entreprises et les travailleurs soient prêts à relever les défis à venir, a déclaré la ministre Raitt. La réunion nous a donné l'occasion de parler de la façon dont les milieux de travail, à la fois sains, propices à l'innovation et favorisant la productivité peuvent faciliter la reprise économique du pays. »

Au cours de la réunion, les ministres ont assisté à des exposés et participé à des tables rondes. Parmi les points abordés, mentionnons les travailleurs étrangers temporaires, les nouvelles tendances en milieu de travail, les activités internationales dans le domaine du travail, ainsi que la santé et la sécurité au travail, incluant la planification en milieu de travail concernant les pandémies.

Les ministres ont également mené des discussions quant au soutien de la reprise économique et de la prospérité future du Canada. Les ministres se sont engagés à étudier les possibilités de collaboration future dans les domaines suivants : la protection des indemnités de départ; les programmes, les politiques, les recherches et les outils relatifs à la santé et à la sécurité; et l'utilisation de la technologie pour aider les entreprises à respecter la réglementation en vigueur.

Les ministres ont discuté de la convention de l'Organisation internationale du Travail sur la santé et la sécurité au travail, ainsi que de la convention sur le travail forcé.

.../2

Les ministres ont convenu de tenir, en plus de la réunion ministérielle qui a lieu tous les ans, une téléconférence en septembre 2010 pour discuter des prochaines étapes de la collaboration intergouvernementale. La réunion des ministres responsables du travail sert de forum permettant aux ministres de parler des principales politiques publiques et d'explorer les possibilités de collaboration relativement à des initiatives et à des projets conjoints.

Fondée en 1938, l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (ACALO) est une association formée des sous-ministres responsables du travail des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des chefs d'organismes de sécurité et de santé au travail.

Ce communiqué est disponible, sur demande, en médias substituts.

Pour voir la photo officielle de la réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables du travail, veuillez consulter le site travail.gc.ca.

Pour plus de renseignements (médias seulement) :

Jocelyne Turner
Attachée de presse
Cabinet de l'honorable Lisa Raitt
Ministre du Travail du Canada
819-953-5646

Bureau des relations avec les médias
Ressources humaines et Développement des compétences Canada
819-994-5559